

Réf: Dossier N° : 004012

Avis de constitution

SOCIETE « LE VIDANGEUR »

Siège social: Abidjan Cocody Riviera jardin, 25 BP L667 Abidjan25/

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 janvier 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 8 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « LE VIDANGEUR» en abrégé«».

Objet: Vidange

entretien

auto Lavage

Vente mobile Accessoires

autos Pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens

sociaux prise en location gérance de tous fonds de

commerce participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan Cocody Riviera jardin, 25 BP L667 Abidjan25/

GÉRANT: LINGANE JEAN-MARC

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01125 du 27/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°07451/GTCA/RC/2021 du 27/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

